

4 826 accidents corporels de la circulation routière ont été enregistrés en **septembre 2026** par les forces de l'ordre, un résultat en hausse de +7 % par rapport à septembre 2025.

Il est estimé que **268 personnes sont décédées en septembre 2026 sur les routes de France métropolitaine**, pour 283 en septembre 2025, soit 15 tués de moins. La mortalité baisse pour les automobilistes (-20 tués), les piétons (-6 tués) et les utilisateurs d'EDPm (-5 tués), mais elle augmente pour les cyclistes (+14 tués) et les usagers de deux-roues motorisé (+5 tués). La mortalité baisse pour les 25-64 ans (-17 tués) et les moins de 18 ans (-2 tués), mais elle augmente pour les 18-24 ans (+2 tués) et les plus de 65 ans (+2 tués). Le nombre de tués baisse en agglomération (-26 tués) et sur les autoroutes (-5 tués) mais augmente sur les routes hors agglomération (+16 tués).

1 685 personnes ont été blessées gravement en septembre 2026, un résultat en hausse par rapport à septembre 2025 (d'après la méthode d'estimation élaborée par l'ONISR sur la base des travaux de l'Université Gustave Eiffel). Le nombre de blessés graves augmente pour tous les usagers mais plus particulièrement pour les cyclistes (+34 %), les utilisateurs d'EDPm (+33 %) et les piétons (+25 %).



Source : ONISR - Données relatives aux accidents corporels enregistrés par les forces de l'ordre - Champs géographique : France métropolitaine
Séries labellisées pour les tués (définitives jusqu'en 2025), estimations ONISR-UGE pour les blessés graves, estimations 2026 d'après les données arrêtées au 07/10/2026

Tableau synthétique du mois de septembre 2026 par rapport à un an auparavant

	Septembre*		ces 3 derniers mois**		ces 12 derniers mois***	
	Nombre	Variation	Nombre	Variation	Nombre	Variation
Tués	268	-5%	841	-12%	3 219	-2%
Blessés graves	1 685	+15%	5 091	+6%	18 053	+9%

* Septembre 2026 par rapport à septembre 2025

** Cumul 3 mois de juillet 2026 à septembre 2026 par rapport au cumul 3 mois de juillet 2025 à septembre 2025

*** Cumul 12 mois de octobre 2025 à septembre 2026 par rapport au cumul 12 mois de octobre 2024 à septembre 2025

Source : ONISR - Données relatives aux accidents corporels enregistrés par les forces de l'ordre - Champs géographique : France métropolitaine

Séries labellisées pour les tués (définitives jusqu'en 2025), estimations ONISR-UGE pour les blessés graves, estimation 2026 d'après les données arrêtées au 07/10/2026

Le nombre de tués sur les 3 derniers mois (juillet-août-septembre) est en baisse par rapport à la même période un an auparavant (-12%), alors que la tendance pour le nombre de blessés graves est en légère hausse (+6%).

Les informations concernant les accidents corporels sont transmises par les forces de police et de gendarmerie nationales, qui ne sont pas systématiquement informées lorsque l'accident n'est pas mortel. Aussi, le calcul des blessés graves (selon la définition médicale M.AIS3+) repose sur les constatations des forces de l'ordre corrigées par la modélisation ONISR-Université Gustave Eiffel (Registre du Rhône).

Évolution du nombre de tués cumulé sur 12 mois selon le mode de déplacement ou l'âge

Globalement, la mortalité sur ces 12 derniers mois est en baisse de -2 % par rapport aux 12 mois précédents, et en baisse de -1 % par rapport à l'année 2019, année prise comme référence pour la décennie 2020-2030.

Les **automobilistes** représentent encore près de la moitié de la mortalité routière. Leur mortalité sur ces 12 derniers mois est estimée à 1 490 tués, un résultat en baisse de -3 % par rapport aux 12 mois précédents et en baisse de -6 % par rapport à l'année 2019.

La mortalité des usagers de **deux-roues motorisés**, avec 665 personnes décédées ces 12 derniers mois, présente un résultat en baisse de -5 % par rapport aux 12 mois précédents, et en baisse de -11 % par rapport à l'année 2019.

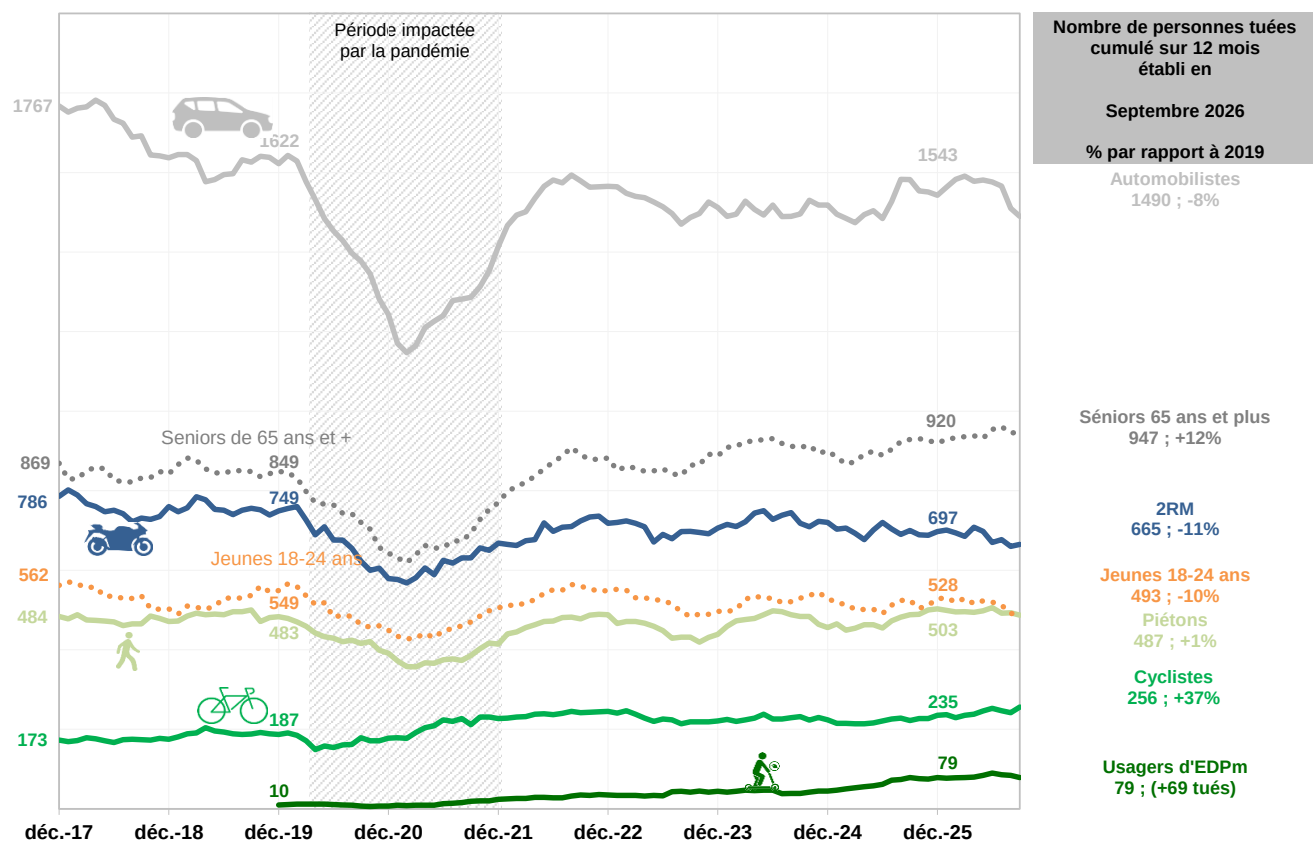
La mortalité **piétonne**, avec 487 piétons décédés ces 12 derniers mois, est stable par rapport aux 12 mois précédents, et en hausse de +1 % par rapport à l'année 2019.

La mortalité à **vélo**, avec 256 cyclistes décédés sur ces 12 derniers mois, est en hausse de +15 % par rapport aux 12 mois précédents. Ce résultat est en hausse de +37 % par rapport à l'année 2019. Les Français montrent un engouement pour l'utilisation de modes de déplacements individuels sur les petits trajets en ville, mais aussi pratiquent les loisirs à vélo en milieu rural.

La mortalité en **EDPm** est stable ces 12 derniers mois : 79 personnes sont décédées depuis un an.

La mortalité des **jeunes adultes de 18-24 ans**, avec 493 jeunes décédés ces 12 derniers mois, est en baisse de -6 % par rapport aux 12 mois précédents, et en baisse de -10 % par rapport à l'année 2019.

La mortalité des **personnes âgées de 65 ans ou plus** est en hausse : 947 personnes sont décédées ces 12 derniers mois, en hausse de +2 % par rapport aux 12 mois précédents et en hausse de +12 % par rapport à l'année 2019.



Source : ONISR - Données relatives aux accidents corporels enregistrés par les forces de l'ordre - Champs géographique : France métropolitaine
Séries labellisées pour les tués (définitives jusqu'en 2025), estimation 2026 d'après les données arrêtées au 07/10/2026

Évolution du nombre de blessés graves cumulé sur 12 mois selon le mode de déplacement ou l'âge

Globalement, le nombre de blessés graves sur ces 12 derniers mois est en hausse de +9 % par rapport aux 12 mois précédents, et en hausse de +11% par rapport à l'année 2019, année prise comme référence pour la décennie 2020-2030.

Les **deux-roues motorisés** représentent un tiers des blessés graves ; sur ces 12 derniers mois, ce seraient 5 400 blessés graves. Ce chiffre est en hausse de +4 % par rapport aux 12 mois précédents et en baisse de -6 % par rapport à l'année 2019.

Les **automobilistes** représentent un peu moins d'un tiers des blessés graves ; sur ces 12 derniers mois, ce seraient 5 400 blessés graves, un résultat en hausse de +8 % par rapport aux 12 mois précédents et en hausse de +4 % par rapport à l'année 2019.

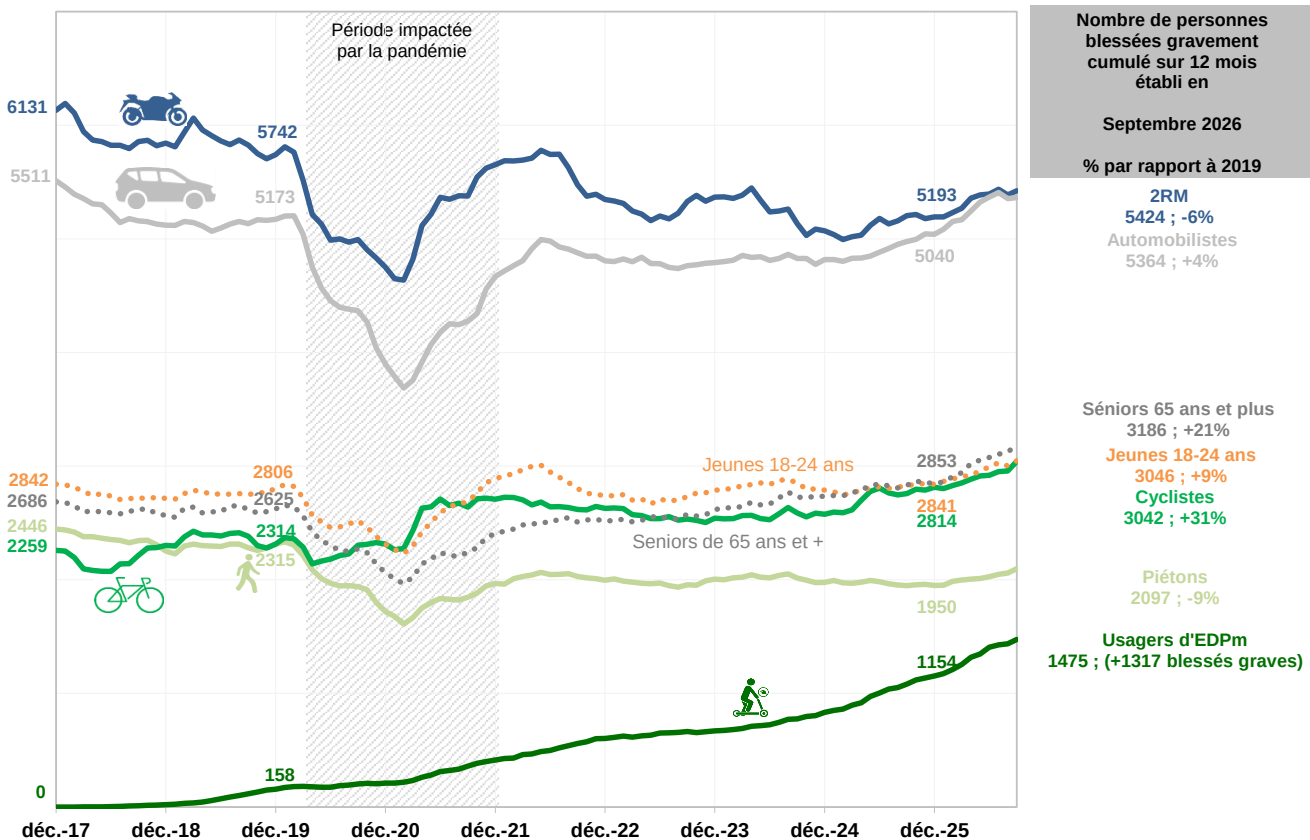
Le nombre de blessés graves à **vélo** sur les 12 derniers mois est en hausse : 3 000 cyclistes seraient gravement blessés ces 12 derniers mois, résultat en hausse de +10 % par rapport aux 12 mois précédents et en hausse de +31 % par rapport à l'année 2019. En effet, les Français montrent un engouement pour l'utilisation de modes de déplacements individuels sur les petits trajets en ville, mais aussi pratiquent les loisirs à vélo en milieu rural.

Le nombre de **piétons** blessés graves, avec 2 100 piétons blessés gravement ces 12 derniers mois, est en hausse de +8 % par rapport aux 12 mois précédents et en baisse de -9 % par rapport à l'année 2019.

Le nombre d'usagers en **EDPm** gravement blessés, avec 1 500 blessés graves ces 12 derniers mois, est en hausse de +36 % par rapport aux 12 mois précédents.

Le nombre de blessés graves âgés de **18-24 ans**, une classe d'âge au risque élevé d'accident grave de la route, est estimé ces 12 derniers mois à 3 000 blessés graves, en hausse de +8 % par rapport aux 12 mois précédents, et en hausse de +9 % par rapport à l'année 2019.

Le nombre de blessés graves âgés de **65 ans ou plus** est estimé à 3 200 blessés graves ces 12 derniers mois, en hausse de +12 % par rapport aux 12 mois précédents et en hausse de +21 % par rapport à l'année 2019.



Source : ONISR - Données relatives aux accidents corporels enregistrés par les forces de l'ordre - Champs géographique : France métropolitaine
Estimations ONISR-UGE pour les blessés graves, estimation 2026 d'après les données arrêtées au 07/10/2026

Les victimes graves en 2026 selon le mode de déplacement et le réseau routier

Sur les 3 derniers mois

Globalement, la tendance de la mortalité est en **baisse** sur les routes hors agglomération (-15 %), en agglomération (-11 %) et sur autoroute (-10 %). La tendance pour les blessés graves est à la **hausse** sur les routes hors agglomération (+13 %), sur autoroute (+4 %) et en agglomération (+2 %).

En agglomération, la tendance est à la **hausse** pour les cyclistes, les blessés graves à pied, en EDPm et en 2RM, et à la **baisse** pour les automobilistes, les tués à pied et en EDPm.

Hors agglomération, la tendance est à la **hausse** pour les blessés graves à pied, en EDPm et à vélo, et à la **baisse** pour tous les tués à vélo, en EDPm et en voiture.

Sur autoroute, la tendance est à la **hausse** pour les blessés graves, et à la **baisse** pour les tués.

Ces 3 derniers mois (2026 par rapport à 2025)

	En agglomération		Hors agglomération		Sur autoroute	
	variation tués	variation blessés graves	variation tués	variation blessés graves	variation tués	variation blessés graves
Piétons	↘	↗	→	↗	↘	
EDPm	↘	↗	↘	↗		
Cyclistes	↗	↗	↘	↗		
2RM	→	↗	→	→	↘	↗
Automobilistes	↘	↘	↘	→	↘	↗

ns : évolution non significative
Source : ONISR - Données relatives aux accidents corporels enregistrés par les forces de l'ordre - Champs géographique : France métropolitaine
Séries labellisées pour les tués (définitives jusqu'en 2025), estimations ONISR-UGE pour les blessés graves, estimations d'après les données 2026 arrêtées au 07/10/2026

Sur les 12 derniers mois

Globalement, la tendance de la mortalité est à la **baisse** sur les routes hors agglomération (-3 %) et sur autoroute (-2 %) et stable en agglomération. La tendance des blessés graves est à la **hausse** en agglomération (+10 %), sur les routes hors agglomération (+8 %) et sur autoroute (+7 %), .

En agglomération, la tendance est à la **hausse ou stable** pour les utilisateurs d'EDPm, les cyclistes, les occupants de VT, les blessés graves à pied et en 2RM, et à la **baisse** pour les tués à pied et en 2RM.

Hors agglomération, la tendance est à la **hausse** pour tous les usagers, sauf les tués en EDPm, en 2RM et en VT.

Sur autoroute, la tendance est à la **hausse** pour tous les usagers, sauf pour les tués en VT.

Ces 12 derniers mois
Cumul de octobre 2025 à septembre 2026, par rapport à un an auparavant

	En agglomération		Hors agglomération		Sur autoroute	
	variation tués	variation blessés graves	variation tués	variation blessés graves	variation tués	variation blessés graves
Piétons	-5%	+5%	+12%	+23%	+3%	
EDPm	+24%	+41%	-50%	+16%		
Cyclistes	+8%	+4%	+20%	+20%		
2RM	-9%	+2%	-4%	+4%	+7%	+17%
Automobilistes	+4%	+11%	-8%	+8%	-11%	+3%

ns : évolution non significative
Source : ONISR - Données relatives aux accidents corporels enregistrés par les forces de l'ordre - Champs géographique : France métropolitaine
Séries labellisées pour les tués (définitives jusqu'en 2025), estimations ONISR-UGE pour les blessés graves, estimations d'après les données 2026 arrêtées au 07/10/2026

Les piétons intègrent les utilisateurs d'Engins de Déplacement Personnel non motorisés (les rollers, les planches à roulette, les trottinettes), qui se déplacent sur les mêmes espaces que les piétons à pieds et sont considérés comme piétons dans le code de la route.

Les Engins de Déplacement Personnel motorisés (EDPm) contiennent les trottinettes électriques, gyropodes, hoverboards, segways, etc... ; ils se déplacent comme des vélos.

Les cyclistes sont les usagers se déplaçant à vélo, qu'il soit à assistance électrique ou non.

Les Deux-roues motorisés incluent les cyclomoteurs (moins de 50 cm3 et ayant une vitesse maximale par construction ne dépassant pas 45 km/h, y compris les scooters de moins de 50 cm3) et les motocyclettes (plus de 50 cm3, y compris les scooters de plus de 50 cm3).

Les automobilistes sont les véhicules légers (VL) ; les utilitaires ne sont pas pris en compte dans cette catégorie.

Le réseau routier "en agglomération" concerne les voies se trouvant entre les panneaux d'entrée et de sortie d'une commune.

Le réseau routier "hors agglomération" concerne les routes non autoroutières en-dehors des voies "en agglomération".

Le réseau "autoroute" concerne les voies de circulation à statut autoroutier, indiquées par des panneaux bleus.

Tableau détaillé du mois de septembre 2026 par rapport à un an auparavant

	Septembre		Ces trois derniers mois**				Ces 12 derniers mois***			
	Tués	Blessés graves	Tués		Blessés graves		Tués		Blessés graves	
	Nombre	Nombre	Nombre	Variation	Nombre	Variation	Nombre	Variation	Nombre	Variation
Total	268	1 685	841	-12%	5 091	+6%	3 219	-2%	18 053	+9%

Par mode de déplacement

Piétons	37	189	98	-16%	463	+18%	487	+0%	2 097	+8%
EDPm	4	153	20	-35%	401	+21%	79	+0%	1 475	+36%
Cyclistes	35	333	83	+4%	973	+15%	256	+15%	3 042	+10%
2RM	67	536	221	-2%	1 661	+2%	665	-5%	5 424	+4%
Automobilistes	110	416	360	-19%	1 424	+0%	1 490	-6%	5 364	+8%

Focus selon l'âge

Moins de 18 ans	7	228	35	-40%	731	+7%	182	+2%	2 774	+13%
18-24 ans	44	278	136	-17%	879	+7%	493	-6%	3 046	+8%
65 ans ou plus	92	325	251	-3%	915	+14%	947	+2%	3 186	+12%

Sur le réseau routier

En agglomération	69	762	242	-15%	2 165	+13%	1 029	+0%	8 154	+10%
Hors agglomération	177	813	534	-11%	2 609	+2%	1 940	-3%	8 757	+8%
Sur autoroute	22	109	65	-10%	317	+4%	252	-2%	1 141	+7%

** Cumul 3 mois de juillet 2026 à septembre 2026 par rapport au cumul 3 mois de juillet 2025 à septembre 2025

*** Cumul 12 mois de octobre 2025 à septembre 2026 par rapport au cumul 12 mois de octobre 2024 à septembre 2025

Source : ONISR - Données relatives aux accidents corporels enregistrés par les forces de l'ordre - Champs géographique : France métropolitaine

Séries labellisées pour les tués (définitives jusqu'en 2025), estimations ONISR-UGE pour les blessés graves, estimation 2026 d'après les données arrêtées au 07/10/2026

Les piétons intègrent les utilisateurs d'Engins de Déplacement Personnel non motorisés (les rollers, les planches à roulette, les trottinettes), qui se déplacent sur les mêmes espaces que les piétons à pieds et sont considérés comme piétons dans le code de la route.

Les Engins de Déplacement Personnel motorisés (EDPm) contiennent les trottinettes électriques, gyropodes, hoverboards, segways, etc... ; ils se déplacent comme des vélos.

Les cyclistes sont les usagers se déplaçant à vélo, qu'il soit à assistance électrique ou non.

Les deux-roues motorisés intègrent les cyclomotoristes et les motards, y compris les scooteristes.

Les automobilistes sont les véhicules légers (VL).

Les autres modes de déplacement intègrent notamment les véhicules utilitaires et poids lourds.

Les personnes de "moins de 18 ans" sont les enfants et adolescents âgés de 0 à 17 ans inclus.

Les jeunes âgés entre "18 et 24 ans" inclus forment la catégorie la plus à risque en matière d'insécurité routière.

Le réseau routier "en agglomération" concerne les voies se trouvant entre les panneaux d'entrée et de sortie d'une commune.

Le réseau routier "hors agglomération" concerne les routes non autoroutières en-dehors des voies "en agglomération".

Le réseau "autoroute" concerne les voies de circulation à statut autoroutier, indiquées par des panneaux bleus.

Méthodes de traitement des données pour la France métropolitaine

Le fichier BAAC (Bulletin d'Analyse des Accidents Corporels de la Circulation routière enregistrés par les Forces de l'Ordre) intègre les accidents corporels tels que définis dans l'arrêté du 27 mars 2007 relatif aux conditions d'élaboration des statistiques. L'ONISR, en charge de l'administration et de la diffusion des statistiques d'accidentalité aux termes du décret du 15 mai 1975 relatif au CISR, a de longue date précisé les modalités de prise en compte des accidents.

Méthode de redressement des blessés :

Pour se conformer aux normes des statistiques européennes, l'ONISR produit, pour la France métropolitaine, une nouvelle série de données relatives aux blessés. Elle intègre également l'échelle AIS de gravité des blessures (légères ou modérées, graves). Ces données sont déterminées par une nouvelle méthode établie conjointement par l'Université Gustave Eiffel (UGE) et l'ONISR. Cette méthode s'appuie notamment sur les données récentes relatives aux blessés enregistrés par les forces de l'ordre mais vise à estimer le nombre réel des personnes blessées dans un accident de la route prises en charge par les services hospitaliers : <https://www.onisr.securite-routiere.gouv.fr/etudes-et-recherches/victimes/blessures/methode-de-redressement-du-nombre-de-blesses-de-la-route>

Le baromètre mensuel

Le baromètre mensuel d'un mois donné concerne les accidents survenus jusqu'à la fin de ce mois, il est établi et publié le mois suivant.

Des estimations sont produites à partir des accidents enregistrés dans le système d'information TRAxY concernant des données BAAC en cours de saisie transmises dans les 48h par les forces de l'ordre à l'ONISR. **Les résultats définitifs 2025 ont été intégrés à partir du baromètre de mai 2026.**

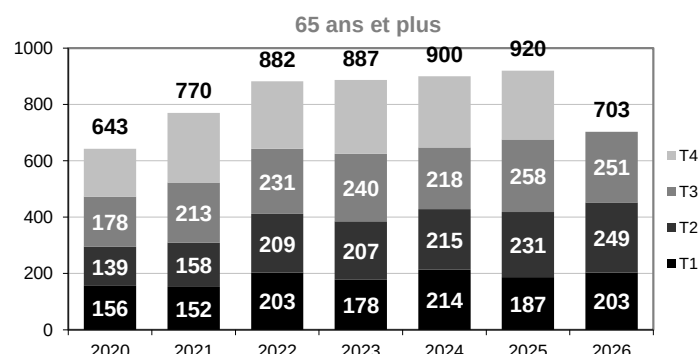
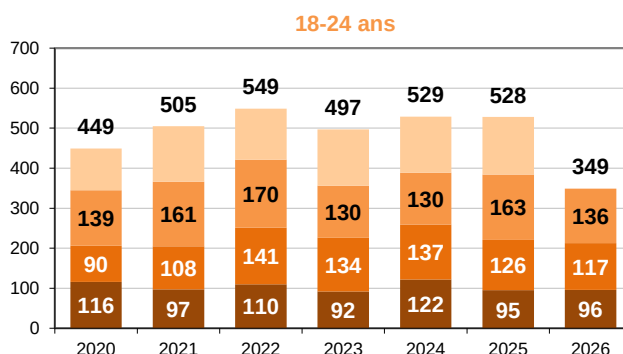
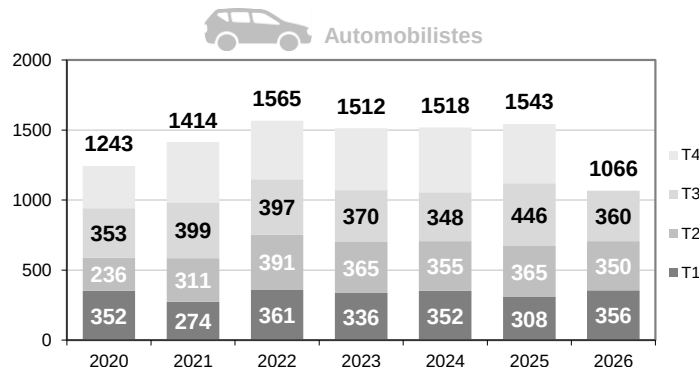
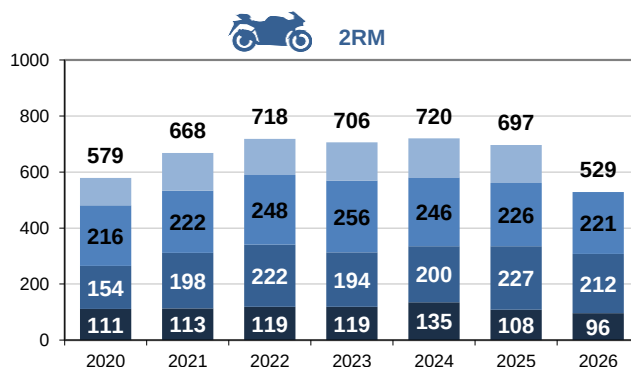
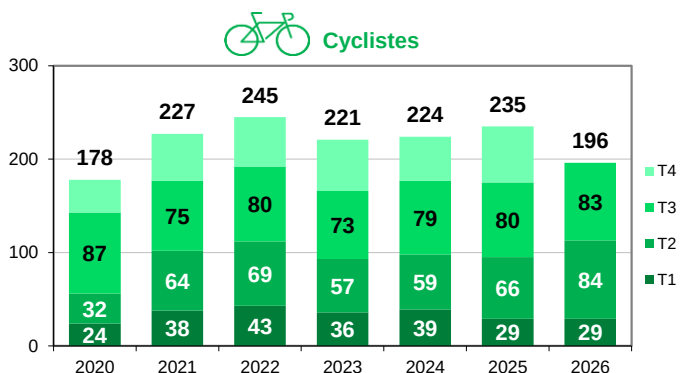
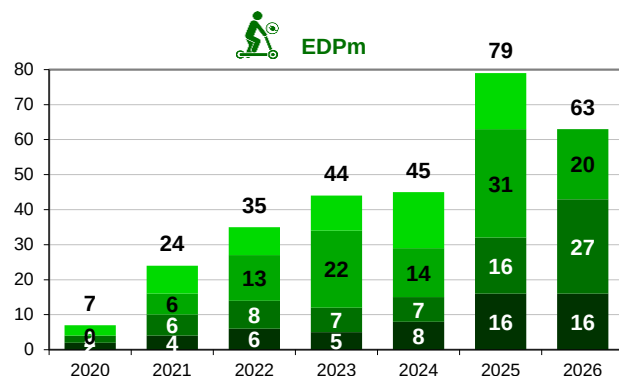
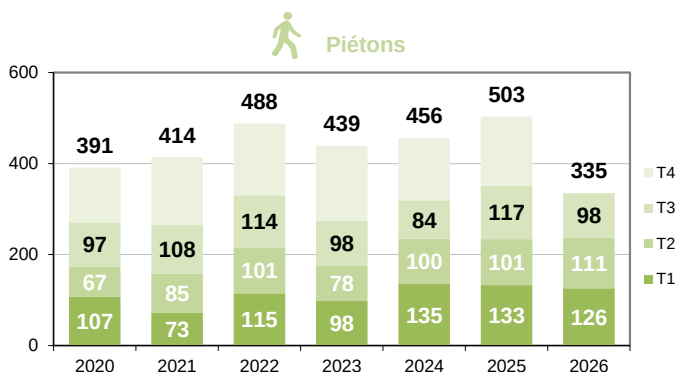
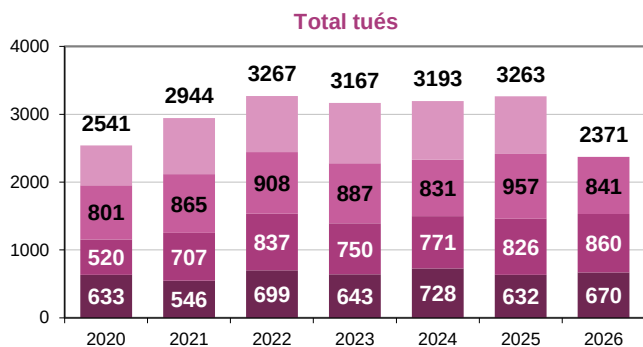
Les blessés graves sont estimés à partir des données sur les blessés enregistrés dans TRAxY en utilisant la méthode de redressement mentionnée plus haut.

Labellisation

L'Autorité de la Statistique Publique a labellisé les principaux indicateurs d'accidentalité issus du fichier BAAC (France métropolitaine et Départements d'Outre-mer) pour ce qui concerne les données quasi-définitives de l'année N publiées fin janvier de l'année N+1, et les données définitives publiées à partir de mai de l'année N+1. Le baromètre intègre pour les années antérieures à 2026 les données labellisées.

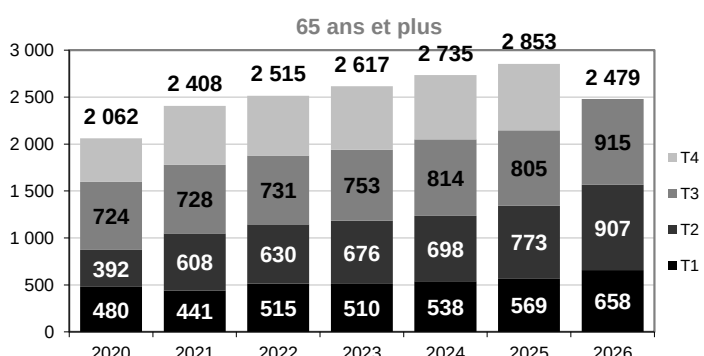
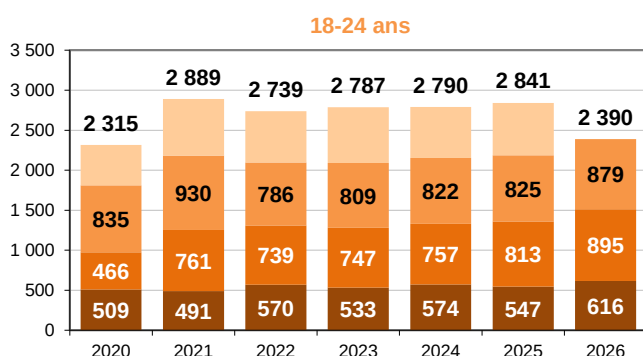
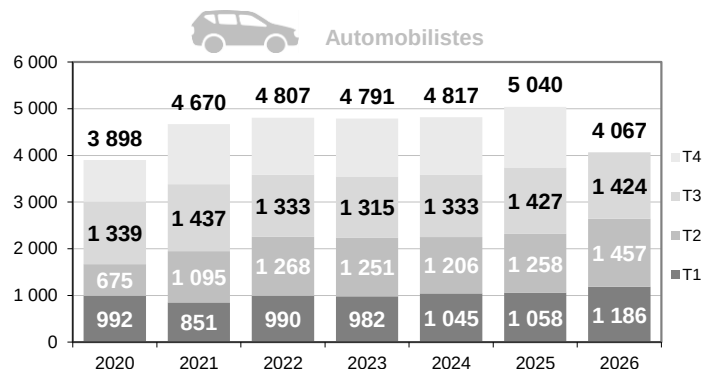
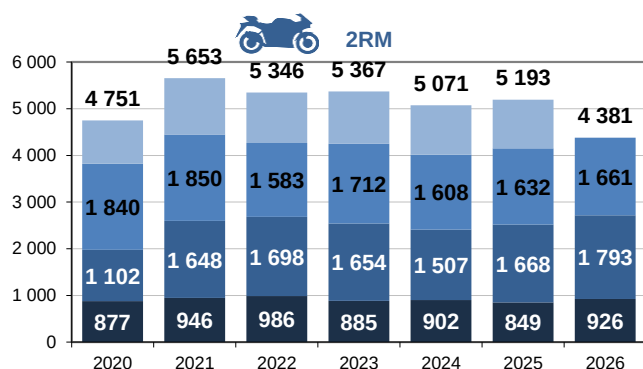
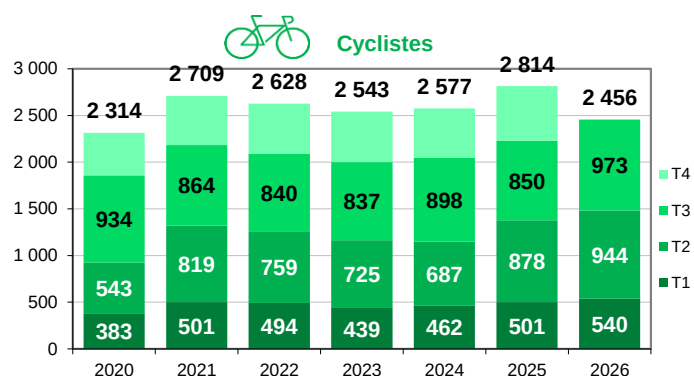
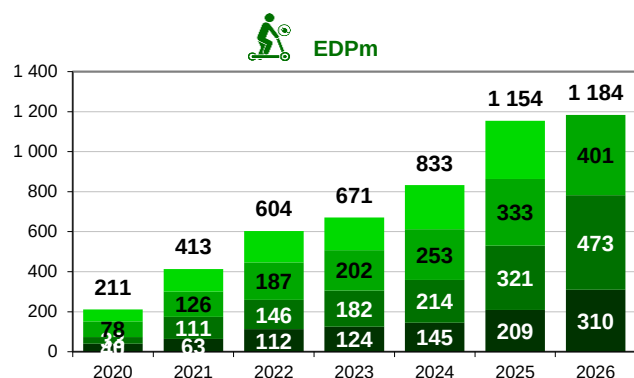
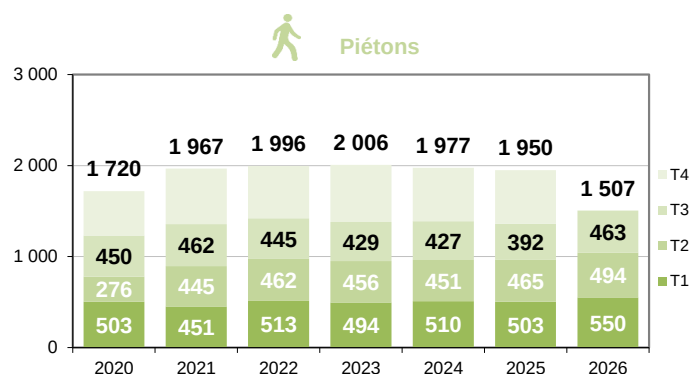
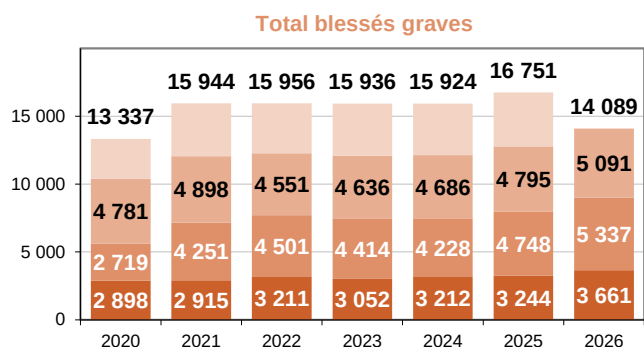
Les méthodes statistiques sont précisées sur le site de l'ONISR : <https://www.onisr.securite-routiere.gouv.fr/outils-statistiques>

Évolution du nombre de tués selon le mode de déplacement par trimestre pour chaque année



Source : ONISR - Données relatives aux accidents corporels enregistrés par les forces de l'ordre - Champs géographique : France métropolitaine
Séries labellisées pour les tués (définitives jusqu'en 2025), estimation 2026 d'après les données arrêtées au 07/10/2026

Évolution des blessés graves selon le mode de déplacement par trimestre pour chaque année



Source : ONISR - Données relatives aux accidents corporels enregistrés par les forces de l'ordre - Champs géographique : France métropolitaine
Estimations ONISR-UGE pour les blessés graves, estimation 2026 d'après les données arrêtées au 07/10/2026